

RETRAITE DU PERSONNEL MÉDICAL

2 jours

RÉGLEMENTATIONS ET ASPECTS PRATIQUES

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés issues de la loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023, portant sur la réforme des retraites

CONTEXTE DE LA RETRAITE DU PERSONNEL MÉDICAL

- › Panorama du système de retraite français
- › Statuts et particularités du personnel médical dans la fonction publique : personnel en formation, personnel hospitalo-universitaire, personnel médical hospitalier

LA RETRAITE DU PERSONNEL MÉDICAL HOSPITALIER

- › Personnel médical concerné : permanent et contractuel
- › Régime de base : le régime général de sécurité sociale (CNAV/CARSAT)
 - cotisations : rémunération soumise à cotisations et taux de cotisations
 - conditions d'ouverture de droits : relèvement de l'âge légal, versement de cotisations
 - acquisition de droits en trimestres et calcul de la pension
 - calcul de la surcote et de la décote
 - modalités de liquidation : reconstitution de la carrière, droit à l'information, demande de retraite

Cas pratique : calculer les droits au régime de base

- › Régime complémentaire (IRCANTEC)
 - cotisations : spécificités liées au statut du personnel médical
 - validation des points de retraite : cotisés, validés, gratuits
 - calcul de la pension IRCANTEC
 - calcul des droits avec ou sans abattement
 - impact de la surcote
- › Charges sociales et fiscales sur les retraites

Cas pratique : estimer des droits auprès du régime général et de l'IRCANTEC

LE CAS SPÉCIFIQUE DU PERSONNEL HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

- › Personnel médical concerné : agent titulaire de la Fonction Publique d'État (FPE)
- › Retraite servie au titre des émoluments universitaires
 - régime principal : conditions d'ouverture de droits et calcul de la pension SRE
 - retraite additionnelle RAFF : conditions d'ouverture de droits et calcul de la pension
- › Retraite servie au titre des "activités accessoires"
 - sur les émoluments hospitaliers : la RAFF
 - en cas d'exercice d'une activité privée à l'hôpital public : la retraite CARMF

Cas pratique : régime spécial de la fonction publique et RAFF

OBJECTIFS

- Appliquer les mécanismes des régimes de retraite du personnel médical dans la fonction publique.
- Mettre en oeuvre les différents dispositifs d'aménagement de carrière : cumul d'activités, cumul emploi-retraite.
- Répondre aux questions techniques et juridiques du personnel concerné.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- 2 jours pour un panorama complet des régimes de retraite du personnel médical dans la fonction publique
- La prise en compte de l'actualité la plus récente dans le domaine des retraites liées aux spécificités du statut du personnel médical
- Les réponses d'un consultant spécialisé en protection sociale du secteur public et privé

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH, personnel et paie, agents chargés de la gestion des carrières et des retraites

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 600 € HT - Réf : VRE-RMED
 1 792 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :
 La retraite des agents de la Fonction publique (remise de 42 %, soit 191.98 € HT au lieu de 331 € HT)

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
 les 14 et 15 mars 2024
 les 19 et 20 septembre 2024

Paris Montparnasse :
 les 14 et 15 mars 2024
 les 30 et 31 mai 2024
 les 19 et 20 septembre 2024
 les 7 et 8 novembre 2024

